



## FORMATION 5 jours

# CHIFFRER SON PROJET DE CREATION, REPRISE OU DEVELOPPEMENT D'ACTIVITE EN AGRICULTURE PAYSANNE

### Journées collectives 5 jours :

- Les 17 mars, 01, 15 et 29 avril et 20 mai (9h30-16h30) + jury le 17 juin 2025. Zone prévisionnelle : Yvetot ou Rouen (pouvant évoluer en fonction de l'origine des stagiaires). Organisées par le CIVAM Allouville
- Les 17 et 24 mars, 07 et 28 avril et 12 mai (9h30-16h30) + jury le 16 juin 2025. Zone prévisionnelle : Caen. Organisées par l'ARDEAR Normandie
- Les 20 mars, 08 et 14 avril, 05 et 19 mai (09h30-16h30) + jury le 24 juin 2025. Zone prévisionnelle : Argentan. Organisées par l'AFOCG 61
- Les 06, 14, et 20 mai, 03 et 17 juin (09h30-16h30) + jury le 08 juillet 2025. Zone prévisionnelle : Caen. Organisées par l'AFOCG 61
- Les 04, 11, 18 septembre, 02 et 23 octobre (09h30 - 16h30) + jury le 17 novembre 2025. Zone prévisionnelle : Caen. Organisées par l'ARDEAR Normandie
- Les 15, 20, 27 octobre, 13 et 25 novembre (09h30 - 16h30) + jury le 15 décembre. Zone prévisionnelle Yvetot ou Rouen (pouvant évoluer en fonction de l'origine des stagiaires). Organisées par le CIVAM Allouville
- Les 21, 28 octobre, 04, 24 novembre et 09 décembre (09h30 - 16h30) + jury le 12 janvier 2025. Zone prévisionnelle : Argentan. Organisées par l'AFOCG 61

# Formation adaptée dans le cadre de l'aide Normandie Démarrage Installation (NDI) (anciennement DJA) – **Formation certifiante : certification enregistrée au registre spécifique RS 5944 le 25 mars 2022**

## OBJECTIFS

- Acquérir des compétences pour construire son prévisionnel économique
- Élaborer la stratégie de son entreprise et prendre des décisions adaptées à son projet
- Mettre en œuvre concrètement son étude économique et plan d'entreprise (PE)
- Être capable d'analyser la faisabilité de son projet

Les + de la formation :

**Je repars avec mon Plan d'Entreprise + un outil pour le modifier en autonomie**

**2 formateur·ice·s pour un groupe à effectif réduit (12 max)**

## PROGRAMME

**1<sup>ère</sup> journée** : chiffrer son projet : comment et pourquoi – dimensionner son activité – les investissements – temps de travail

**2<sup>ème</sup> journée** : Charges et produits – analyser ses activités par les marges brutes – des ateliers cohérents sur la ferme

**3<sup>ème</sup> journée** : approfondissement – comprendre les stocks – la trésorerie : pourquoi et comment

**4<sup>ème</sup> journée** : les soldes intermédiaires de gestion et le bilan – les indicateurs et ratios de mon projet – adéquation entre besoins et projet

**5<sup>ème</sup> journée** : analyser globalement un prévisionnel économique – prendre du recul – forces et faiblesses du projet

## MODALITES PEDAGOGIQUES

Formation participative : échange, analyse collective, co-construction... - Apports théoriques des intervenants – Utilisation de l'outil de chiffrage – Utilisation d'exemples et cas concrets

## INTERVENANTS

Selon les sessions :

- AFOCG 61
- ARDEAR Normandie
- Réseau des CIVAMS Normands
- CIVAM d'Allouville

## PREREQUIS

Avoir un projet d'installation agricole défini. Ordinateur portable nécessaire.

## MODALITES D'EVALUATION

L'évaluation se fait sur la base du rendu d'un document de chiffrage du projet professionnel du candidat dans un délai d'un mois maximum après la formation, au moyen d'outils fournis par l'organisme (trame de présentation du projet et tableur informatique). Il doit comporter un descriptif du projet (dont un plan de production), un plan de financement et un compte de résultat prévisionnel sur 3 ans ainsi qu'un prévisionnel de trésorerie sur au moins 1 an. La certification est obtenue si le candidat valide l'ensemble des compétences du référentiel via un jury.

## TARIFS

Tarif : 270€/jour de formation + 75€ de mise à disposition de l'outil de chiffrage (non financable). Soit 1 425€ pour tout le cycle de formation.

Nous contacter pour plus de précision (spécificité en cas d'auto-financement par exemple...).

Selon votre situation, un financement est possible :

- ↳ Financement avec le Compte Personnel de Formation (CPF)
- ↳ Fond de formation VIVEA
- ↳ Prise en charge partielle via d'autres ressources (entreprise, Pole Emploi)



Consulter la structure organisatrice pour voir avec elle les modalités de prise en charge possible. Ce tarif de formation comprend : les 5 journées de formation collective, la mise à disposition de l'outil de chiffrage ainsi que la présentation devant le jury à l'issue de la formation.

## RENSEIGNEMENTS & INSCRIPTIONS

Renseignements et inscriptions auprès de l'organisme organisant la session :

- ❖ CIVAM Allouville, Mélanie GRACIEUX
  - Contact : [melanie.gracieux@civam.org](mailto:melanie.gracieux@civam.org) 02.32.70.57.47 / 07.49.17.89.06
- ❖ ARDEAR Normandie, Florian DE JACQUELOT
  - Contact : [fdejacquelot.ardear.normandie@gmail.com](mailto:fdejacquelot.ardear.normandie@gmail.com) 07.64.34.87.53
- ❖ AFOCG 61, Véronique SOUVRE
  - Contact : [afocg61@interafocg.org](mailto:afocg61@interafocg.org)

**Si vous faites appel à un financeur, l'inscription sera effective lorsqu'il aura validé sa participation financière. En cas d'auto financement, un acompte pourra être demandé.**

## ACCESSIBILITE

*Pour les personnes en situation de handicap, contacter la structure organisatrice de la formation afin d'évaluer avec elle les modalités d'adaptation possible.*

## DIVERS

*En fin de formation, une attestation de formation sera remise à chaque stagiaire. Pour les personnes ayant validé l'épreuve, un parchemin leur sera délivré.*

*Taux d'obtention du certificat en 2023 en première évaluation : 94%.*

*Nombre de personnes formées depuis 01/01/2023 : 83*

*Contactez la structure organisatrice pour connaître son taux de satisfaction et son taux d'obtention de la certification.*

*Nombre de personnes certifiées en 2023 installées depuis : information en attente.*